

ECHO

Aïre-Le Lignon



N°7 Journal des intérêts
d'Aïre-Le Lignon

Conférence à la salle communale d'Aïre 1.12.11
Des pistes cyclables dans la presqu'île

Laboratoire dentaire du Lignon ■ Guy Burdet

- depuis 1976 au Lignon -

Croquez la vie à pleines dents!



SERVICE À DOMICILE

Immeuble Quincaillerie du Lignon
Ch. du Château Bloc 19

T 022.796.65.11 M 079.333.21.01

GARAGE & CARROSSERIE PERROUD

M. REY Succ.

48 bis, route du Bois-des-Frères
1219 Le Lignon/Genève
Tél. 022 796 71 22
Fax 022 796 71 00
www.garageperroud.ch



Fédération des
Carrossiers romands

**Entretien & réparation
toutes marques**

info@garageperroud.ch **Michel REY**

Sur le parking
de la piscine

francesca
cucina familiare

Petit déjeuner
1 jus d'orange
1 café ou thé
Tartines
CHF 5.50

Menu
Pâtes
+
Boisson
dès **CHF 10.90**

A l'achat d'un menu, un café offert avec ce bon

32, rue du Bois-des-Frères • 1219 Le Lignon
022 796 52 81 • www.francesca.com

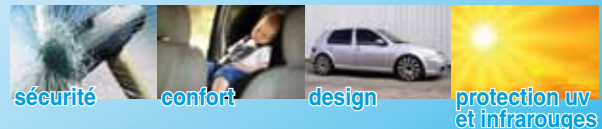
Films Protect

Films de protection solaire et de sécurité

**Protégez votre voiture ou votre maison
de la chaleur et des vols**

DEVIS
GRATUIT

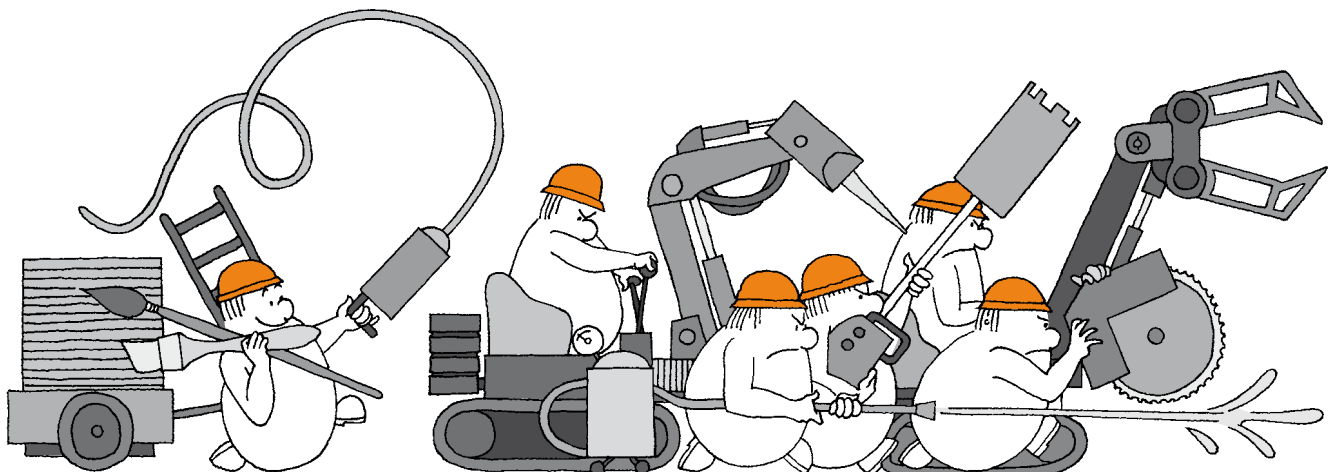
10 ANS
DE GARANTIE



8, rue des Maraîchers • 1205 Genève
www.filmsprotect.ch • T 022 321 07 69 • F 022 321 07 65



- **maintenance**
- **transformation**
- **rénovation**
- **démolition**
- **assainissement de façades**
- **désamiantage**



Ch. de la Muraille 12
1219 Le Lignon

Tél. 022 797 55 77
Fax 022 797 55 33

info@dmba.ch
www.dmba.ch

ECHO

Aïre-Le Lignon

Le journal de l'Association des Intérêts d'Aïre-Le Lignon

www.aiali.ch

Retrouvez-nous sur notre site Internet

Cotisation annuelle 2011

Frs 25.- minimum

CCP 12-15388-4

Prochaine parution Le 16 décembre

Délai de remise des textes Le 5 décembre



ÉDITORIAL

Le plein de sortie pour l'automne

4

EN DIRECT DE LA MAIRIE

Conseil Municipal

Démographie

6-7



LA VIE DU QUARTIER

Logements de la Bourdonnette

La patinoire: le retour

Projet de piste cyclable dans la presqu'île

Conférence publique sur la centrale force chaleur

8-9



LIGNON CENTRE

Grand défilé de l'escalade

12

L'AGENDA & SORTIES

Notre soirée traditionnelle

Les bonnes tables

Sortir en novembre

13-14

Plus proche de vous et de sa commune, c'est avec plaisir que
Globe Limousines, en collaboration avec les TPG,
assure vos **transports sur les lignes suivantes:**

28

Jardin Botanique - Parfumerie

54

Station-Gare - Gare ZIMEYSA

51

C.O. Renard - Mervelet


57

Aéroport - Gare Vauxion-Mayrin



Deux secteurs d'activité

• Location de limousines, minibus & bus avec chauffeur

• Exploitant des Transports Publics Genevois 

Globe Limousines SA, à votre service depuis 1958

Globe Limo SA • Route du Bois-des-Frères 81 • 1219 Le Lignon • T +41 22 731 07 50 • www.globelimousines.ch



Jean-Pierre Leubaz
Président des Intérêts d'Aire-Le Lignon

• L'Avenir Accordéoniste de Châtelaine

Groupe présent lors de notre traditionnelle soirée «chou-croute», rebaptisée «Soirée automnale», découvrez l'Avenir Accordéoniste de Châtelaine

Fondé en 1934 cet ensemble forme des accordéonistes depuis 1974 selon les méthodes enseignées dans les conservatoires. Forts de plusieurs années d'expérience d'enseignement et de concertistes, nos professeurs sont à même de proposer un large éventail de techniques permettant à tout âge d'apprendre cet instrument populaire et néanmoins si méconnu qu'est l'accordéon chromatique.

Sous la direction de Daniel Cloux, nos 2 orchestres offrent à nos musiciens la possibilité de s'exprimer sur scène dans des styles de musique modernes et dynamiques.

Vous êtes intéressé à essayer cet instrument? Vous désirez nous offrir l'occasion de vous donner un concert?

Un simple petit coup de téléphone et nous nous ferons un plaisir de vous renseigner!

Sylvie Bossi (présidente Avenir de Châtelaine) 022 782 05 89 ou president@accordeon-avenir.ch
www.accordeon-avenir.ch

L'automne, le temps des assemblées et des budgets, des travaux à finir avant la fin de l'année et celui des feuilles mortes, mais également de quelques festivités.

Le monde change, ce n'est plus comme avant et pourtant, les saisons se succèdent, l'une après l'autre inexorablement et tout recommence. J'ai lu ces quelques lignes, peut-être d'actualité:

«Les finances publiques doivent être saines, le budget doit être équilibré, la dette publique doit être réduite. L'arrogance de l'administration doit être combattue et contrôlée, et l'aide aux pays étrangers doit être diminuée de peur que Rome ne tombe en faillite. La population doit encore apprendre à travailler au lieu de vivre de l'aide publique.»

Vous l'aurez sans doute reconnu, ce texte de Cicéron -55 avant J.-C. semble coller à notre actualité!

Dans cette morosité ambiante, relevons-nous, ne nous laissons pas aller. Nous vous proposons un plein de rencontres, de conférences, d'animations.

Invité à l'assemblée générale de l'association des locaux du Lignon, j'ai pu me rendre compte que, malgré les incivilités, le sentiment d'insécurité, les habitants se mobilisent pour lutter contre ces effets nuisibles qui altèrent notre qualité de vie et que, malgré cela, il fait bon vivre au Lignon!

Notre comité s'inscrit dans cette logique et œuvre afin de vous tenir constamment informé. Le projet de construction d'une centrale force-chaleur au Lignon ou à Aire, nous a immédiatement fait réagir.

Ainsi, nous avons décidé d'organiser **une conférence publique le 1^{er} décembre à la salle des fêtes du Lignon**, en présence des différentes parties concernées (notamment le conseil administratif de Vernier, la direction des SIG, un représentant de l'Université spécialisé dans la chimie organique) et des citoyens, afin d'informer les 10'000 habitants d'Aire - Le Lignon directement concernés par ce projet.

Notre objectif: informer nos membres et notre population sur les répercussions de ce projet, lesquelles n'ont pas singulièrement fait l'objet de la moindre communication officielle. Aussi mobilisons-nous.

Dans un registre plus festif, nous organisons notre soirée annuelle le samedi 19 novembre. Nous vous avons préparé un programme récréatif et attractif. Le comité se réjouit de vous y retrouver et partager un moment de convivialité en présence de nos autorités qui répondent toujours favorablement à notre invitation. Vous le voyez, les projets ne nous manquent pas.

Je finis cet éditto par un grand merci à toutes les personnes qui nous ont versé des dons et des cotisations suite à notre dernier appel de fonds. Merci: par votre soutien financier vous nous encouragez à continuer dans cette voie et nous surpasser pour vous offrir le meilleur service.

Bonne lecture à toutes et tous.

L'Éphéméride

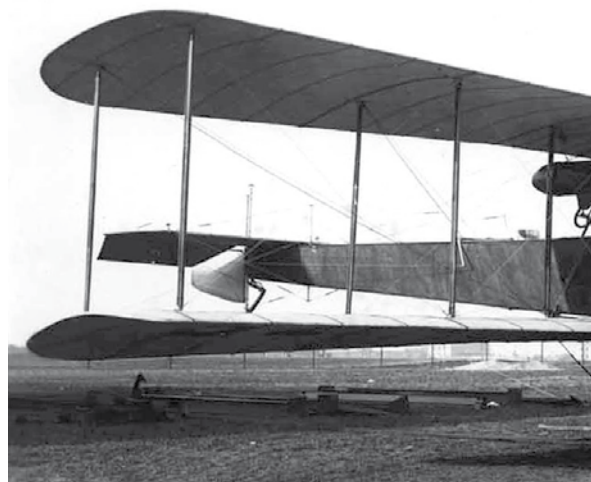
Novembre est le onzième mois des calendriers grégorien et julien. Ce mois dure 30 jours. Son nom vient du latin november (de novem, neuf) car il était le neuvième mois de l'ancien calendrier romain. Durant ce mois sont célébrées la **Toussaint**: Le 1^{er} novembre, au cours de laquelle sont honorés tous les saints reconnus par l'Église catholique romaine, y compris ceux qui ne sont pas sur le calendrier. Il ne faut pas confondre la Toussaint avec la **Fête des morts**, au cours de laquelle l'Église catholique romaine commémore les fidèles défunts le **2 novembre**. Au Mexique, sous le nom de «el día de los muertos», a lieu un ensemble de célébrations de nature religieuse, commémorative et festive, destinées à honorer les défunts et à défier la mort.

L'équipe rédactionnelle saisit cette occasion pour renouveler à tous ceux qui ont été frappés dans leurs affections par le décès d'un être cher, ses sincères condoléances et profonde sympathie.

Durant ce mois, les jours diminuent de 72 minutes et le 23 novembre, à 17 h 08, le Soleil entre dans le signe du **Sagittaire** (23 novembre au 22 décembre), le plus souvent représenté par l'animal mythique du Centaure, créature mi-cheval, mi-homme. Le Centaure symbolise ici la dualité du signe du Sagittaire qui doit apprendre à maîtriser sa part animale pour nourrir sa part humaine et lancer sa flèche dans la bonne direction. Le natif du Sagittaire désire réfléchir aisément, penser harmonieusement; comme il est également mobile et amateur de réformes, il n'a de cesse qu'il n'ait fait cadrer ses impératifs de bonne conscience et de bon ordre avec des idéaux de progression. Il est volontaire, ambitieux à vouloir «monter des échelons» des hiérarchies sociales, intellectuelles. Il réfléchit vite, et possède des aptitudes pour synthétiser ses

Echo du passé

Pour répondre aux besoins de l'armée, le Ministère décide d'organiser un concours d'aéroplanes (on ne dit pas encore avion), selon un cahier de charges assez simple mais rigoureux. Les appareils, de fabrication française, y compris le moteur, doivent être triplaces et ils devront être facilement transportables par la route. Ils devront démontrer leurs qualités ascensionnelles (monter à 500



Echo santé

La fête des morts au Mexique



Mal de dos et de nuque, migraines, lombalgies, lumbagos, sciatiques, etc.

Quelques lignes pour expliquer les différents «mal de dos».

Il ne s'agit pas d'une maladie, dans le strict sens du mot, mais d'une sensation pénible causée par l'irritation des nerfs sensitifs, le positionnement du corps ou la manière de porter des objets lourds, etc. Pour la **nuque**, même explication que pour le dos. La position couchée peut provoquer une pression sur les nerfs ce qui peut amener différentes douleurs. **Les migraines** sont, elles, des douleurs semi-latérales de la tête pouvant donner lieu à des sensations de vertige des nausées, parfois même à des vomissements (angoisses, anxiété, stress, etc.). Les sciatiques, névralgies, accès douloureux siégeant sur le trajet des nerfs.

La colonne vertébrale; une charpente indispensable

La première vertèbre cervicale est l'**atlas**, ainsi nommée, car c'est elle qui porte directement le poids du crâne. La seconde vertèbre cervicale s'appelle l'**axis**, car elle intervient dans les mouvements de rotation de la tête en permettant à l'**atlas** de pivoter au-dessus d'elle. Corriger l'**atlas**, c'est libérer le passage de la musculature, des nerfs et des vaisseaux comprimés à cet endroit. Le repositionnement de l'**atlas** dans sa position naturelle, permet à l'organisme de mieux fonctionner, la colonne vertébrale et tout le squelette sont ainsi progressivement mis à contribution

Atlaslogie

L'atlasologie est une méthode thérapeutique qui se concentre sur l'**atlas**. Des déplacements même légers de l'**atlas** peuvent déclencher des troubles multiples, car ils entraînent une pression permanente sur la moelle épinière et les voies nerveuses. Si ces décalages sont corrigés, les troubles devraient disparaître. En atlasologie, le «centrage» (ajustement) proprement dit de l'**atlas** s'effectue en général en position assise, par un **massage spécifique, sans manipulation, de la musculature au niveau de crâne**. Thérapie remboursée par certaines assurances complémentaires. Se renseigner auprès de votre assureur.

De plus amples renseignements? Contacter

M. Roger Froesch

Masseur et atlasologue diplômés

MédiCentre - Centre commercial de Balexert

Tél. 022 748.49.70 (pour rendez-vous)

Tél. 022 79604.62 -E-Mail : rfroesch@medicentre.ch

La grippe n'arrive pas qu'aux autres !

Avec la saison hivernale, la grippe classique fait son apparition et ses ravages, notamment sur les personnes âgées ou affaiblies par une maladie du cœur ou des poumons, du diabète, etc. et il est judicieux d'adopter une attitude prévoyante. **Se faire vacciner**, dès maintenant, pour ne pas être malade en janvier et février. Le vaccin ne protège pas du rhume ou autres viroses, mais stimule les défenses immunitaires.

• Pensée du mois

«Les morts sont invisibles, ils ne sont pas absents»

Saint Augustin

• Le dicton du mois

Pour la Sainte Catherine (25 novembre) fais de la farine, car pour la Saint André (30 novembre) le bief sera gelé

• Le saviez-vous ?

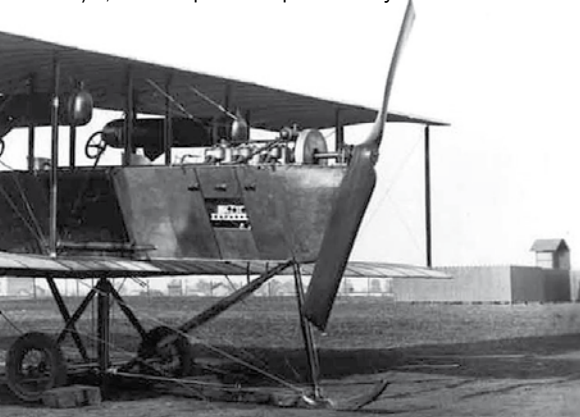
Le chemin du Crest-des-Isles, où est domicilié le président, M. Jean-Pierre Leubaz, doit son nom aux «îles d'Aïre» à l'extrémité de la presqu'île, constituées par les dépôts de sable des eaux limoneuses des grandes crues de l'Arve. Dès le XV^e siècle, des chercheurs d'or (orpailleurs) obtinrent l'autorisation d'extraire du sable le précieux métal. En 1447, cette exploitation était pratiquée par quatre chercheurs qui payaient au Duc de Savoie une redevance annuelle de 12 deniers.

Ces «îles d'Aïre» n'existent plus, elles ont été submergées en 1896, à la suite de la construction du barrage de l'Usine électrique de Chèvres qui a provoqué une élévation du niveau des eaux du Rhône.

Tiré de «recherches historiques de Vernier d'Henri-Golay»

souhaits et aspirations et les réalités quotidiennes. Il fait tout son possible pour éviter les coups de foudre; il y arrive souvent ce qui peut le rendre ennuyeux, mélancolique et grincheux car déçu dans ses aspirations passionnelles. Respectueux des sentiments d'autrui, il aime être lui-même considéré avec une certaine dignité. Amateur de sensations triées sur le volet, le Sagittaire est un épicurien. Ses quêtes d'absolu, ses espérances d'un meilleur monde l'entraînent parfois dans des rêves d'amour beaux comme un orage.

m en moins de 15 mn) et d'atterrissage et décollage (sur un pré de luzerne, des chaumes et un champ labouré) en portant une charge de 300 kg. **Le 13 novembre 1911**, neuf avions vont s'affronter en finale dans une épreuve de vitesse où ils devront emporter 3 personnes sur un parcours de 300 km. Huit appareils termineront le concours. Les favoris n'ont pas brillé, certains comme Voisin, Morane, Sommer, Blériot, ne qualifiant aucun appareil. Au-dessus du lot, avec une vitesse de plus de 117 km/h, le monoplane Nieuport de Weymann.



M. Ali Matoshi



Conseil municipal

Séance du mardi 4 octobre 2011

Présidé par Mme Monique Mattenberger (PRL), le législatif procède, en début de séance publique, à l'assermentation de Mme Ruth Kaelin (UDC) en remplacement de M. Antoine Bertschy, démissionnaire et de **M. Ali Matoshi** (Verts), **domicilié à Aire**, remplaçant Mme Cécile Thélin, résidant également à Aire, démissionnaire et à la nomination de Mme Christina Meissner (UDC) au poste de vice-secrétaire du bureau.

Les conseiller(e)s acceptent à l'unanimité l'ouverture d'un crédit de CHF 100'000.- pour l'analyse, la conception et la planification de la signalétique piétonne.

La dérogation au rapport de surface pour une parcelle au chemin Champ-Claude à Vernier est acceptée par 33 oui et une abstention (MCG), alors que **c'est à l'unanimité que la dérogation pour une parcelle au chemin du Passeur N°3 est acceptée, en vue de la démolition d'une maison existante et la construction d'une maison comportant 6 logements.**

Acceptation de la motion invitant le Conseil administratif à présenter une proposition de crédit en vue de la réalisation d'un boudodrome fermé avec 7 pistes au moins à Vernier et de celle pour la mise en place d'ordinateurs dans des lieux appropriés afin de faciliter l'accès d'Internet aux aînés et familles de la Commune.

Unanimité pour l'ouverture d'un crédit de CHF 200'000.- pour la réalisation d'un couvert du passage sous-voie de la halte RER Vernier-Croisette.

Réaménagement de chemins à Aire

Acceptation, à l'unanimité, d'un crédit de CHF 4'800'000.- destiné au réaménagement des chemins Isaac. Anken, Château-Bloch et de la Muraille devenu indispensable avec la réalisation de l'ensemble résidentiel «Gordon Bennett», dont le premier immeuble sera achevé en juin 2012 et les trois autres bâtiments locatifs d'ici fin 2012.

Acceptation, par 19 oui contre 16 non (UDC-MCG-PLR), d'une résolution relative à la protection des chômeurs et chômeuses en fin de droit et demandant au Grand

VERNIER

Une Ville pas Commune

Conseil de prendre des mesures d'urgence pour renforcer leurs droits.

Prise en considération et renvoi dans les commissions ad-doc de divers projets de délibération dont le budget 2012.

La prise en considération de diverses motions du MCG est refusée par la majorité du Conseil, contre les voix du groupe dépositaire des motions.

Le vote immédiat ayant été accepté, à l'unanimité, le délibératif accepte la motion de l'UDC, invitant le Conseil administratif à prendre les mesures nécessaires afin que l'ouverture de tout chantier de compétence communale soit accompagnée d'une information sur le terrain par un panneau explicatif sur la nature du chantier, son but, son coût, sa durée, son mandant et son mandataire.

Aidons la culture

Une motion MCG demandant de prévoir au budget 2012 et suivants un montant dédié à la promotion et à l'encouragement des jeunes talents de Vernier est prise en considération et adressée à la Commission de la culture.

Une motion socialiste demandant au Conseil administratif de mettre sur pied, chaque année et dans chaque quartier, un soir de cinéma en plein air, est également prise en considération et transmises à la Commission de la culture.

Motion du groupe UDC invitant le Conseil administratif de présenter un rapport sur le coût et l'efficacité de l'activité des médiateurs de nuit et de se renseigner auprès de la Commune de Meyrin sur l'activité des agents de sécurité qui est, après débat, acceptée et adressée à la Commission de la sécurité.

Une motion socialiste invitant les Autorités exécutives à étudier la possibilité de mettre en place un ramassage sur appel pour les objets encombrant comme en Ville de Genève est acceptée par 33 oui contre 2 non (PLR et Vert).

• Autorisations de construire du 10.10 au 29.10.2011

Commune de Vernier
Aménagement d'une déchetterie
ch. des Lézards

• Enquête publique

pour la création d'une zone de développement 4A au chemin de la Bourdonnette

Le projet de modification des limites de zone au lieu dit «La Bourdonnette» est déposé au Département des constructions, office de l'urbanisme et à la Mairie de Vernier jusqu'au 18 novembre 2011.

Les observations relatives à ce projet doivent être adressées, par écrit, durant ce délai au **Département des constructions, office de l'urbanisme, case postale 224, 211 Genève 8.**



Antonio Malerba

Tél.: 022 796 72 72
Fax: 022 797 52 22
Natel: 079 200 80 62
Ch. Source-de-St-Jean 19
1219 Aire - Le Lignon
info@garagedaire.com



Pompes funèbres officielles

Ouvert 7 jours sur 7

Permanence téléphonique
24 heures sur 24

Tél. 022 418 60 00



4, rue du Vieux-Marché
(face à l'ancienne mairie des Eaux-Vives)

VILLE DE
GENÈVE

Démographie

Population

Faible augmentation de la population durant le mois de septembre qui s'élevait à 33'759 habitants, dont 18'544 Suisses et 15'215 étrangers. Soit une augmentation, depuis fin août, de 23.

Décès annoncés du 5.10 au 29.10.11

Berclaz née Köhler, Anne marie, 1923, ch. de l'Etang 66
Daval née Chauvet, Marguerite Jeanne Alice
1919, ch. de l'Ecu 1 c/La Châtelaine
Diaz, José, 1949, av. de Châtelaine 65
Pache, Roger Charles
1923, ch. de l'Ecu 1 c/La Châtelaine
Paquier, Yves, 32, ch. des Myosotis 22
Perez, Carmen, 1925, ch. de Poussy 4a
Remund née Gonzalez, Evelyn
1942, rue de la Croix-du-Levant 12
Sigerist, Gottfried Alfred
1925, ch. de l'Ecu 1 c/La Châtelaine
Weyeneth née Thompson, Laurie Jean
1918, ch. des Marais 162 c/Les Châtaigniers
Widmer, Robert Marcel, 1927, ch. de la Herse 1
Zani, Franca, 1937, av. du Lignon 25

Cimetières

Avis d'échéance de concession

Les personnes ayant des parents inhumés dans les cimetières municipaux de Vernier (Aïre et Vernier ancien et nouveau) en **1991**, ainsi que celles possédants des concessions ou de cases au columbarium arrivées à terme en **2011**, de **leur échéance**.

Les demandes de renouvellement sont à adresser, par écrit, à l'adresse suivante:

**Administration municipale,
Service des cimetières
Case postale 520
1214 Vernier**

Jusqu'au 31 mars 2012

Les divers ornements placés sur les tombes, dont la concession ne sera pas prolongée doivent être enlevés dans le trois mois, passé ce délai la commune en disposera.

Pour les concessions au columbarium non renouvelées, les cendres seront déposées, sans autre, dans un caveau cinéraire collectif.

«Chaque instant dans la vie est un pas vers la mort»

Pierre Corneille

• Petites annonces

• Appartement à vendre

Agréable appartement de 3 pièces en parfait état, 63m², grande tour du Lignon, Etage supérieur, Cuisine équipée, Piscine sur le toit, Vue Salève Mont-Blanc, pas de balcon, agences s'abstenir, CHF 550'000.-.
T 079 524 15 80

• Offre d'emploi

Recherche un/e courtier(ière) en publicité pour prospection régionale.

- Temps partiel
- Salaire à la commission.

Veuillez adresser votre cv à
sportmag@vtx.ch

Votre petite annonce ici. CHF 5.-. Envoyez-nous votre texte à paraître à sportmag@vtx.ch



Luxe et hautes performances sans concession.

Les modèles spéciaux Golf R Team et Golf GTI Team.

Dès à présent, un pur plaisir de conduire avec plus d'équipements, de luxe, de confort et de sécurité. Découvrez les nouvelles Golf R Team et Golf GTI Team avec leur généreuse dotation gratuite: système de radionavigation "RNS 510", climatisation "Climatronic", pack hiver et nombreux autres avantages. La Golf R Team est à vous dès 51'300 francs* et la Golf GTI Team dès 41'700 francs**. Faites le plein d'enthousiasme à l'occasion d'un essai. Nous serons heureux de vous accueillir.



E. Liégé Automobiles SA

Rue Lect 33 • 1217 Meyrin • Tél. 022 989 08 90 • Fax 022 989 08 98
www.liege-garage.ch



Impressum

Paraît 8 fois par an

Rédaction

Robert Borgis

Graphisme, mise en page

Benoît Stolz

Photo couverture

Dominique Poupaert

Réalisation, mise en page

Benoît Stolz

Publicité

AA Actual Pub SA

022 343 0 343

Benoît Stolz et

Dominique Poupaert

Directeur de la publication

Jean-Pierre Leubaz

Site internet

www.aiali.ch

Editeur

Association des Intérêts

d'Aire – Le Lignon

Photos

Toni Isabella-Valenzi

Impression

Imprimerie du Progrès

Correspondance

Association des Intérêts

d'Aire – Le Lignon

M. Jean-Pierre Leubaz

Case postale 114

1219 Aire

Les articles n'engagent que la

responsabilité de leur auteur

Reproduction autorisée

avec mention de la source

Abonnement de soutien

(selon désir)

CCP 12-15388-4

Comité 2011-2012

Jean-Pierre Leubaz, président

Membres

Mmes Huissoud,

Lachat, Leubaz

MM Alarcon, Ardite,

Borgis, Paley,

Rey-Mermier, Vetterli

Projet de logements seniors à la Bourdonnette

Retour sur la séance publique de présentation du projet de logements de la Bourdonnette du 17 octobre dernier.

La Fondation des logements pour personnes âgées ou isolées (FLPAI) a organisé, le 17 octobre dernier, une séance publique de présentation du projet de construction des logements pour personnes âgées au lieu-dit la Bourdonnette, dans la presqu'île d'Aire, remplaçant le projet d'EMS prévu, avec la participation de M. Jacques Cuttat, directeur de la FLPAI; Mme Colette Ruffieux et M. Jean-Marc Ruffieux, architectes; MM. Pascal Michel et Fares Derrouche, de l'Office cantonal de l'urbanisme, MM. Yvan Rochat et Pierre Ronget, Conseillers administratifs der Vernier ET M. Dominik Meyer, secrétaire adjoint technique de la Commune de Vernier.

Un très grand nombre d'habitants de la région avait répondu à cette invitation. De l'ambiance générale de cette soirée une opposition dure et formelle à ce projet ne c'est pas manifestée, même si certains se posaient la question de savoir pourquoi il avait été choisi ce lieu, loin de tout commerce - les plus proches, difficilement atteignables, se trouvant au Centre commercial du Lignon - sans transports publics importants, pour la réalisation de ce projet concernant des seniors avec souvent une mobilité restreinte.

Quelques informations pour les absents à cette réunion

Ce qui est positif: La densification à 0,6 de l'immeuble est unique, la zone de villas reste de villas.

Pas d'oppositions dans la nombreuse assemblée mais des demandes de détails.

Les personnes qui vivent seules ou à deux en villa ou appartement pourraient obtenir un logement de 2 ou 3 pièces dans leur quartier pour un prix de location raisonnable ce qui libérerait leurs logements plus grands.

La maquette du projet est exposée à la mairie de Vernier depuis le 2 novembre. Le comité a écrit aux autorités les informant de leurs remarques. Toute personne concernée par ce projet peut également se manifester par écrit auprès des autorités et formuler leurs commentaires. Ceci jusqu'au 18 novembre 2011.

R.Rey-Mermier

Ce qui n'est pas clair: Au rez il y aurait des locaux communs, mais les aménagements extérieurs liés à ces locaux sont dans la cour à l'ombre plutôt que côte Salève! Ou pour le moins traversant, et pourquoi ces locaux puisque aucun magasin ou bistrot seraient rentables en ces lieux?

Les questions: A partir de quand des résidents de la presqu'île pourraient-ils s'inscrire et à partir de quel âge? Ce qui est sûr, ceux ci devraient être en plutôt bonne santé et pas des cas médicalement lourd, ce bâtiment n'est pas un EMS.

Ce qui ne va pas: Des personnes âgées mais en forme, dans ce cas il n'y a pas assez de places de stationnement en sous sol, leur voiture étant utile pour les commissions, visites, excursions, voyages etc.

Pour des personnes âgées mais moins mobiles, par exemple, les personnes en surpoids avec des petits problèmes, respiratoires, cardio-vasculaire et d'articulations, ces personnes nécessitent comme dans leur présent domicile une aide de ménage, de santé «infirmière, physio etc.» dans la semaine et/ou un service de livraison de repas, il y a donc un manque de places à l'extérieur pour les visiteurs.

Pour conclure: La FLPAI dispose d'expérience avec des logements en ville, mais pas au milieu de nulle part comme sur la presqu'île, les commerces et café-restaurants les plus proches étant au Lignon.

A la mise en service 2015/16 il doit y avoir une liaison en pente douce jusqu'au centre commercial accessible en tricycles et sièges électriques pour permettre à ces locataires d'effectuer au minimum leurs achats alimentaires, voir du monde et prendre un café.

Du 23 novembre 2011
au 14 janvier 2012



Revoilà la patinoire au Lignon

C'est reparti pour un tour de piste ! Cette année encore, vous pourrez venir glisser au Lignon

Entraînés par Mme Catherine Kolly et M. Gilles-Eric Roagna, les dévoués bénévoles de la patinoire artificielle du Lignon sont, cette année, à nouveaux prêts à s'investir pour offrir aux jeunes et moins jeunes un moment de détente sportive, ludique et conviviale, avec l'aide du Contrat de quartier.

Vous avez un peu de temps à disposition ?

Les responsables recherchent des bénévoles pour assurer le service de la buvette et la distribution des patins. Si vous avez envie de rejoindre une équipe de bénévoles dynamiques et offrir aux habitant(e)s un espace de rencontre et de détente, n'hésitez pas à contacter Mme Catherine Kolly

T 076 320 87 71 ou M. Gilles-Eric Roagna T 078 613 35 87

Piste cyclable dans la presqu'île

Le 10 octobre, la Commune de Vernier présentait avec la participation de M. Walther, d'Urbaplan et M. Moro, de l'Administration communale, le projet des pistes cyclables.

Prévues à Aïre-Le Lignon, réunion à laquelle a participé M. Roland Mermier, membre du Comité de notre Association.

Concernant la route d'Aïre, il y a deux options d'un coût de réalisation différent. La première consistant à peindre sur la chaussée des bandes cyclables entre les feux du carrefour Sellières/Bois-des-Frères et le giratoire du Pont-Butin. Pour la seconde, il y aurait l'élargissement du trottoir, côté Rhône, qui inclurait la piste cyclable et le trottoir, en face la piste reste comme précédemment peinte sur la chaussée, option qui a rassemblé les faveurs des personnes présentes.

Ces réalisations suppriment une voie sur la route, mais pas les places de stationnement, sauf deux, éventuellement au niveau des passages piétons, places qui pourraient être compensées par une prolongation de celles disponibles le long de la route d'Aïre, à la hauteur du chemin Henri-de-Buren. A cet endroit, le projet propose,

dans le triangle, une plantation d'arbres et d'arbustes, avec pose de bancs, ce qui paraît sympathique.

Entre le carrefour Sellières /Bois-des-Frères et le virage route du Bois-des-Frères, côté McDonald, la piste serait peinte ou surélevée de la même façon qu'après le virage. Par contre, côté Lignon, il y aurait une séparation physique (une plantation d'arbustes) entre celle-ci et la route qui sera réduite à une voie dans chaque sens

Le giratoire du Lignon sera lui aussi réduit à une voie et les arrêts des transports publics réaménagés en fonction de cette nouvelle configuration.

Après l'obtention des multiples autorisations de construire ainsi que de l'approbation des budgets par le Conseil municipal, nous pourrions espérer ! que ces aménagements soient entrepris et achevés courant 2013

R. Rey-Mermier

• Courrier des lecteurs

Un meilleur éclairage au Lignon!

Plusieurs personnes se plaignent du manque de lumière sur le chemin depuis la brasserie jusqu'au bas des immeubles. A qui s'adresser pour nous faire entendre et améliorer la situation.

Les déchets encombrants!

Un phénomène récurrent, toujours plus de déchets au bas des immeubles, certaines personnes ne respectent pas les levées des déchets encombrants organisées par la commune. Les entrées des immeubles se transforment à cause de gens peu respectueux, en bidonville. Comment réagir face à ces incivilités ? Personne n'ose s'interposer ? alors qui ?

Propriétaire de chien!

Respectez les espaces verts des caninettes sont installées. Utilisez les sachets pour les déjections de vos animaux de compagnie qui ne sont pas responsables du comportement inapproprié de leur maître !

Conférence publique

Le 1^{er} décembre 2011 à la salle des fêtes du Lignon, à 20h.
Organisée par les Intérêts d'Aïre-Le Lignon.

Une centrale chaleur force au Lignon ou Aïre ? On vous informe!

Avant-projet de l'enveloppe des bâtiments
Photo: SIG

Conférenciers

M. Yvan Rochat

conseiller administratif

M. Pascal Abbet

directeur du pôle énergies (SIG)

Dr. Damien Jeannerat

maître d'enseignement et de recherche
(département chimie organique)



• À
votre
bon
droit

Yves Magnin
Avocat



Monsieur Z a retrouvé son automobile avec des griffures de clefs sur toute la carrosserie. Des témoins lui ont précisé que ces déprédations avaient été commises volontairement à une heure du matin par un adolescent de 14 ans. Monsieur Z souhaite savoir si ce jeune homme et ses parents sont tenus de lui rembourser les dommages subis.

Commettre des déprédations volontaires sur un véhicule constitue une infraction pénale, soit des dommages à la propriété (art. 144 code pénal)

Un mineur de 14 ans n'a pas l'exercice des droits civils (il ne peut par exemple pas conclure seul un contrat). En revanche, il est capable de discernement en ayant à cet âge la capacité d'apprécier le sens et les effets de ses actes, ainsi que la faculté d'agir en fonction de cette compréhension (art. 14 & 17 Code Civil).

Un mineur capable de discernement est responsable du dommage qu'il commet illicitement (art. 19 CC). Indépendamment d'une sanction pénale, ce jeune homme devra donc rembourser Monsieur Z. S'il ne dispose pas de moyens suffisants, un acte de défauts de biens pourra être délivré à son encontre.

La loi instaure en sus une responsabilité des personnes qui exercent l'autorité domestique sur un mineur (art. 333 CC), notamment les parents faisant ménage commun avec lui.

Cette responsabilité repose sur la violation objective du devoir de surveillance. L'attention requise se mesure en tenant compte de toutes les circonstances concrètes. Ce devoir est a priori violé en laissant sortir la nuit un adolescent de 14 ans.

Les parents risquent donc également d'être tenus de rembourser le dommage de M. Z. Cette responsabilité peut paraître sévère mais elle découle tant du devoir d'éducation que du fait que le mineur n'a généralement pas de moyens financiers.

Si vous souhaitez connaître vos droits ou avez besoin d'informations juridiques, n'hésitez pas à nous adresser vos questions, en mentionnant vos coordonnées, à l'adresse Ass. des Intérêts d'Aire-Le Lignon, CP 114 - 1219 Aire. Pour chaque parution, nous déterminerons la ou les questions qui nous paraîtront relever d'un intérêt général. Me Yves Magnin, avocat au barreau de Genève, y répondra dans cette rubrique en garantissant naturellement l'anonymat des personnes concernées.

Campagne 2011

secours suisse d'hiver

Pour la 75^e année, le Comité du Secours suisse d'hiver lance son appel à la générosité du public pour soutenir son action d'entraide qui est souple, discrète, plutôt efficace et reste indispensable, malgré le développement de la sécurité sociale. Il agit par des dépannages uniques (loyer en retard, frais médicaux, séjours de vacances pour enfant, etc.) et fournit adresses et renseignements utiles et s'assure du suivi de l'aide des services sociaux.

Le Secours suisse d'hiver ne recevant aucune subvention, l'appui de la population est donc indispensable pour sa mission d'aide, tout au long de l'année.

Vos dons peuvent être adressés au CCP 12-33-6



La recette de Tante Lotte

Avec l'automne et la saison de la chasse, Tante Lotte est de retour pour vous proposer une recette de filet de chevreuil à la sauce aux noix

Pour 4 personnes: 1kg de filet de chevreuil • 15 gr. de cerneaux de noix • 1 c. à soupe d'huile de noix • 1 oignon • 1 carotte • 1 gousse d'ai • 1 bouquet garni (queue de persil, branche de céleri, laurier, thym) • 15 cl de vin blanc • 1 cube de bouillon de poule • 3 poires • 80 g de beurre • 2 c. à soupe d'huile de tournesol • 1 c. à soupe de sucre • Sel et poivre.



Pelez et émincez la carotte, l'ail et l'oignon et faites-les revenir 6 minutes dans une cocotte avec l'huile. Versez le vin et 50 cl d'eau dessus et portez à ébullition. Ajoutez le cube de bouillon et le bouquet garni et laissez frémir 20 minutes.

Faites griller les cerneaux de noix, 10 à 15 minutes, sur la plaque, en les retournant. Pelez et ôtez le coeur et les pépins des poires et coupez-les en lamelles épaisses. Faites-les dorer dans une poêle avec 60 g de beurre en les saupoudrant de sucre pour les caraméliser. Salez et poivrez. Filtré le bouillon obtenu et versez les noix dedans. Mixez, salez et poivrez et versez l'huile de noix.

Faites cuire le filet dans une poêle avec le beurre restant 3 minutes de chaque côté, salez et poivrez. Laissez-le ensuite reposer 5 minutes sous papier d'aluminium avant de la trancher et de le servir avec les poires et la sauce aux noix.

secours suisse d'hiver

...
UNE AIDE EN TOUTE SAISON.

Clausiusstrasse 45 8006 Zurich téléphone 044 269 40 50 fax 044 269 40 55

www.secours-d-hiver.ch

Novembre

Potager

Labourer le sol à grosses mottes à la bêche ou au motoculteur, l'hiver fera le reste en brisant les mottes. Vidangez et mettez hors gel vos arrivées d'eau extérieures.

Fleurs

Arracher les glaïeuls et rentrer les dahlias après la première gelée. Marquez par un tuteur les emplacements des plantes dont le feuillage disparaît une fois l'hiver installé pour éviter de les éventrer par un coup de bêche étourdi. Ramassez les feuilles mortes et saines et déposez-les au compost. Paillez les plantes vivaces fragiles et plantez les pensées et les primevères et les bulbes pour le printemps (perce-neige, crocus, narcisse, tulipes).

Pelouse

Remettez en état les bordures de pelouses à la bêche. Pour la tonte, attendez que toutes les feuilles soient tombées pour procéder à une dernière coupe. Ainsi vous ramasserez en même temps les feuilles qui seront broyées par la tondeuse. N'oubliez pas de nettoyer correctement votre tondeuse avant son rangement jusqu'au printemps.

Balcon

Rentrez les plantes sensibles au gel (orchidées, cac-

tus) et les autres plantes exotiques (laurier-rose) aux premières gelées et rapprochez vos bacs et jardinières des murs de l'habitation et éloignez-les des situations ventées.

À la fin de l'automne, on nettoie les caissettes et jardinières qui ne seront pas utilisées pendant l'hiver, en les brossant avec une solution d'eau de Javel à raison de 1 litre d'eau de Javel pour 3 litres d'eau, éliminant ainsi toute trace de maladie.

À l'automne la tentation est grande de mettre dans des bacs de petits conifères. Mais cela est possible que si les contenants sont larges et profonds d'au moins 25 cm pour une durée de vie de 3 à 4 ans. Dans des pots plus petits ils ne passeront pas l'été.

Dans la maison

Rapprochez des fenêtres les plantes demandant le plus de lumière et réduisez la fréquence d'arrosage. Brumisez le feuillage des plantes vertes ayant besoin d'humidité ambiante, car les radiateurs assèchent l'air.

Vous pouvez faire fleurir des jacinthes et des narcisses en les posant simplement sur l'eau, avec un vase adéquat.

31^e Grand Salon du Santon de Provence
Ferme Sarasin
Du 18 au 27 novembre 2011

Entrée libre

Ouvert de 9h à 19h tous les jours,
sauf dimanche 27 novembre, de 9h à 18h

47, chemin Edouard-Sarasin
Le Grand-Saconnex • Genève • Suisse



Nous sommes à votre disposition pour une offre gratuite



Systèmes d'alarme et vidéosurveillance pour entreprises
et particuliers. www.sedissecurite.ch. Tél. 058 911 00 00



OUVERT **JE-SA**
JUSQU'À
02.00
Le Lignon

• **Renseignements utiles**

Association des intérêts d'Aire-Le Lignon

M. Jean-Pierre Leubaz
Case Postale 114 • 1219 Aire

Mairie de Vernier

T 022 306 06 06 • Rue du Village 9
de 9h à 12h et de 14h à 17h

Etat civil et cimetière

T 022 306 06 30 sur rendez-vous
de 9h à 12h et de 14h à 17h

Service social communal

T 022 306 06 70 • rue du Village 1
de 9h à 12h et de 13h30 à 16h

Arcade Emploi Jeunes

T 022 797 34 29 • av. Edmond-Vaucher 5

Permanence juridique

Un mardi sur deux sur rendez-vous
(voir avec Service social communal)

Service de la petite enfance

T 022 306 06 80 • Rue du Village 1

Location des locaux communaux

T 022 306 07 60 • fax 022 306 07 61

Centre d'entretien de Vernier

T 022 306 07 00 • F 022 306 07 01
Via Monnet 3 • (récupération, routes,
équipement, espaces verts)

Levée des ordures, Transvoirie

T 022 306 15 15

Service des sports

T 022 306 07 70

Bois-des-Frères 30 • Secrétariat le matin

Piscine du Lignon

T 022 796 62 96

Police municipale

T 022 306 06.50 • rue du Village, 38

Gendarmerie genevoise

T 022 427 93 21 • Poste de Blandonnet

Sapeurs-pompiers de Vernier

T 022 788 40 72 • M. Silvano Porta,
capitaine

Ch. terroux 8 c - 1216 Cointrin

Sauveteurs-auxiliaires

M. Eric Cochard, chef

T 022 738 36 89 ou 079 430 90 51

L'arbre à jouets

T 079 401 51 04

Ludothèque du Lignon, Pl. du Lignon 32

Pour jouer sur place et emprunter

lun: 16-18h30 - jeu: 15h30-18h,

Pour jouer sur place uniquement

petits et parents mer: 9-11h

Tout public, mer: 14-17h

Boutique 2000 du déjà porté

T 022 796 61 64

Pl. du Lignon 32 - rez inf. derrière église

lun: 14-17h - 1^{er} lundi du mois de 14 à 19h

jeudi: vente seulement, de 15h30 à 18h

Bibliobus

Pl. du Lignon • un lundi sur deux: 11-13h et

14-18h30

Bibliothèques municipales

Châtelaine, av. de Châtelaine 83a

tél. 022 797 16 82, lun: 14-18h - mar: 14-

18h mer: 9-12h et 14-18h - jeu: 16-20h

Avanchets, Galerie marchande

tél. 022 797 05 55, lun: 15h45-19h45

mar: 14-18h - mer: 14-18h

ven: 14-18h et sam: 10-12h

Vernier-Village

T 022 341 04 91

rue du Village 57-59 • lun et jeu: 14-18h

mar: 16-20h - mer: 9-12h et sam: 10-12h

Association des Locataires

du Lignon (ALL)

Mme Gisèle Zanone - Présidente

Case postale 32 - 1219 Le Lignon

T 022 796 05 51



Grand défilé de l'Escalade

Pour tous les enfants jusqu'à 15 ans, le **samedi 10 décembre 2011, dans le hall central (entre la Coop et la Migros)**

Organisé par Lignon Centre

Programme

- Défilé des enfants jusqu'à 10 ans à 11h00
- Défilé des enfants de 10 à 15 ans à 11h30

De nombreux lots à gagner pour les 3 premiers de chaque catégorie !

Les gagnants seront élus par un jury composé du public, des commerçants et de la presse (Echo d'Aire-Le Lignon)

A la fin du défilé le traditionnel bris de la marmite, **offert par les commerçants de Lignon Centre**

Retour sur le concours Lignon Centre

Suite au concours organisé par le centre commercial du Lignon, du 19 septembre au 7 octobre, le tirage a eu lieu le samedi 8 octobre, au sein du centre.

Remise de la Fiat Panda gaz naturel par M. Guihéneux (Président association des commerçants) offerte par les commerçants du centre commercial du Lignon.



M. Rojas Antonio, du Lignon, est le grand gagnant du concours. Il s'est vu offrir cette superbe Fiat Panda

Soirée Automnale

Organisation : ASSOCIATION
DES INTÉRÊTS
D'AÏRE - LE LIGNON



Samedi 19 novembre 2011
A la salle communale d'Aïre

Programme

Accueil ouverture dès 18h
Apéritif en musique
Repas dès 19h
Bal et danse dès 21h
Tombola

Démonstration de
l'école de danse ZOU

Prestation musicale par
L'Avenir accordéoniste
18h30

Nouveauté, cette année, deux menus à choix:

Choucroute traditionnelle et dessert
ou
Carbonnade de boeuf et dessert

25.- (adulte)
12.- (enfant jusqu'à 12 ans)
boissons non comprises

Points de vente (pas de vente lors de la soirée):
Kiosque Naville et Boucherie Serra (Centre commercial du Lignon)
Boulangerie Jenny (Châtelaine)

**Le duo Célia Waefler
& César Mercado**



**Accueil en présence de
trois élèves de «l'Avenir Ac-
cordéoniste de Châtelaine»**



**Magali Bossi
Matthieu Bielser
et Natacha Bossi**

**Tous en piste avec le
groupe du Club Zou**



• Exposition Sheng Qi

Du 10 novembre au 15 janvier 2012
Vernissage le 10 Novembre en
présence de l'Artiste

Artiste chinois contemporain engagé, Sheng Qi doit une part de sa notoriété à son implication personnelle lors des événements de la Place Tiananmen en Juin 1989, en sectionnant son auriculaire gauche, symbole fort de sa protestation, aujourd'hui encore.

Les œuvres exposées retracent son parcours et confirment que l'Histoire se répète, tout comme dans certains pays, du Proche et Moyen Orient victimes des mêmes répressions.

Toujours censuré dans son propre pays, Sheng Qi n'en continue pas moins de témoigner de cette Histoire qui a influencé et modelé non seulement sa propre vie mais celle d'un peuple tout entier.

Le plus souvent en rouge et gris-noir, ses peintures sont remplies de couleurs pour symboliser l'eau «purificatrice» et qui «lave» la Chine de ses responsabilités.

Galerie Daniel Besseiche
GENÈVE



Exposition
SHENG QI

Du 18 octobre au 15 janvier 2012

GENÈVE
4, rue Henri Fazy - 1204 Genève
Tél: +41 22 310 86 41
genève@besseiche.com

Sheng Qi, qui utilise divers supports comme la photographie, la sculpture, la peinture et les performances, poursuit dans la veine d'une subtile mais ferme contestation d'une politique à laquelle il s'oppose sans violence mais sans relâche.

Ses œuvres sont dans de nombreuses collections publiques des grands musées internationaux comme le MOMA, et il expose dans le monde entier: Londres, Pékin, New-York.

A la Macav

Rue du Village 52 - Vernier

**Du 21 novembre
au 23 décembre**

**Traditionnel marché
artisanal de Noël**

Au P'tit Music Hohl

Avenue Louis-Casali 54 - Cointrin

**Du 11 novembre
au 23 décembre**

Les 8 péchés capitaux

De Dominique Poupaert. Avec Virginie Bouchet et Dominique Poupaert. Un spectacle en rires et en chansons. Spectacle à 20h, repas dès 21h30 au restaurant du P'tit Music Hohl.

Réservation au 022 798 8 798

Salle des fêtes du Lignon

29.11.11 de 14h à 20h

**Troc Lignon Jouets 2011
Vente de jouets d'occasion**

Vente de jouets d'occasion

Réception articles

28.11 de 14h à 20h30

Remboursement et récup. invendus

30.11 de 14h à 15h

Les articles non retirés le mercredi avant 15h seront remis à la

«Jouetterie» aux Grottes

Renseignements

T 022 796 14 05

www.trocsventes.com

Les bonnes tables

Boulangerie - pâtisserie Jenny & Cie et son service traiteur

Les entreprises genevoises centenaires ne sont pas si nombreuses, la boulangerie Jenny fondée en 1925 se rapproche du jubilé. Une entreprise vraiment familiale puisque transmise à chaque fois au sein de la famille. D'Adolf, le fondateur à son fils Georges, puis à son frère Willy qui s'associera avec son fils Alain en 1992 avant de lui laisser gérer seul la société en 2002. La quatrième génération vient de passer avec brio son CFC de cuisinier dans un grand établissement de la place et se perfectionne aujourd'hui dans un restaurant gastronomique avant de rejoindre l'entreprise.

Implantée depuis sa fondation à l'Avenue de Châtelaine, la boulangerie a évolué d'année en année. Ce fut tout d'abord l'ouverture de plusieurs magasins avant de recentrer ses activités et de se lancer un nouveau challenge avec le service traiteur. C'est ainsi que dès 2001, le bâtiment de Châtelaine sera rénové pour l'adapter à l'activité nouvelle, tout en continuant la boulangerie et la confiserie. Aujourd'hui l'outil de production est moderne et adapté à toutes les demandes du service traiteur avec un avantage certain: la produc-



tion est assurée en interne. La boulangerie Jenny n'est pas qu'un intermédiaire prestataire de service mais bien producteur de son service traiteur d'où une garantie de qualité.

La cuisine moléculaire

Autre corde à son arc, Alain Jenny a aussi développé la cuisine moléculaire, cette nouvelle approche qui consiste à utiliser les mécanismes des phénomènes qui surviennent lors des transformations culinaires. Plus qu'un effet de mode, cette nouvelle approche de la cuisine vous surprendra sur bien des plans pour votre plus grand plaisir gustatif.

Réceptions, cocktails ou simple gâteau d'anniversaire, la société pourra satisfaire à toutes vos attentes. Un site internet particulièrement bien étudié vous donnera l'occasion de vous faire une idée des différentes prestations disponibles. A noter également que la boulangerie Jenny organise également des tournées dans les zones industrielles pour la pause du matin où vous aurez l'occasion de croiser Alain Jenny lui-même.

Jenny & Cie

Avenue de Châtelaine 80 • 1219 Châtelaine

T 022 796 48 29 • F 022 797 46 19

Site Internet: www.boulangerie-jenny.ch

Mail: admin@boulangerie-jenny.ch

Par Dominique Poupaert



Skis
Snowboards
Snowblades
Raquettes à neige
Skis-service

Penseyres
sports

Vente Location
Location-Vente

CHEZ PENSEYRES, C'EST MOINS CHER!

Rabais de **10%** sur présentation de ce bon

TARIFS LOCATION POUR LA SAISON

Skis enfants, juniors, bâtons + assurance inclus	dès 65.-
Skis neufs enfants, bâtons + assurance inclus	dès 95.-
Chaussures de ski, boots enfants	dès 35.-
Skis adultes, bâtons + assurance inclus	dès 160.-
Chaussures de ski, boots adultes	dès 50.-
Snowboards	dès 100.-
Casques	dès 35.-

Tous nos prix sont en CHF

Rue de Neuchâtel 7 • 1201 Genève • www.penseyres-sports.com • T 022 732 98 34 • F 022 731 85 25



pharmacie du lignon
 articles de droguerie photos
 parfumerie diététique



**Brûler jusqu'à 500 calories en 30 minutes
Incroyable, mais vrai**

Devenez membre aujourd'hui et bénéficiez d'une réduction de 50%*


Offre applicable lors d'une première inscription d'un minimum de 12 mois, paiement par prélèvement automatique. Remise applicable aux premiers frais d'inscription. Offre réservée aux nouveaux membres. Non cumulable avec d'autres offres. Valable uniquement dans les centres participants à l'opération. © 2010 Curves International, Inc. Tous droits réservés.

Curves
 curves.com Le pouvoir de vous surprendre.™

022 344 14 88
 61 CH FURET
 1203 Genève-Charmilles

www.curves-geneve.ch

AllStar AS1®
 Forte comme un ours,
 la nouvelle ligne de fenêtres
 EgoKiefer en PVC et PVC/alu.



Protection du climat comprise.

votre spécialiste :

Robert Vuillaume SA
 Menuiserie – Charpente
 Route de Montfleury 13
 1214 Vernier
 Tél. 022 796 94 50
 www.vuillaumesa.ch
 Toujours des idées d'avance.




EgoKiefer
 Fenêtres et portes

CAR WASH CENTER





24 h/ 24

14, route du Nant-d'Avril - 1214 VERNIER



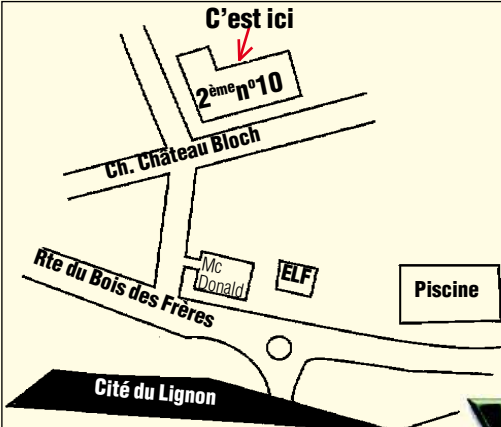
Nat. 079 231 26 51

Nat. 079 412 68 24

LABORATOIRE DENTAIRE
 HR. VETTERLI & R. SCOTOLATI
*Les créateurs et réparateurs de
 votre troisième sourire !*

Entretien et réparations de prothèse / service à domicile
 Tél. 022 797 26 30



C'est ici
 2ème n°10
 Ch. Château Bloch
 Rte du Bois des Frères
 Cité du Lignon
 Piscine
 Mc Donald
 ELF

10, CHEMIN CHATEAU-BLOCH
 CH1219 AÏRE - LE LIGNON / GENEVE



TOYOTA

L'heure est venue. La nouvelle Auris Hybrid.



3,8 l/100 km, 100 kW (136 ch), CO₂ 89 g/km*

10-112F-LGE



auris.ch

**Today
Tomorrow
Toyota**



Votre spécialiste
depuis 1924.

Emil Frey SA Genève, Garage du Lignon

Route du Bois des Frères 46, 1219 Le Lignon

022 979 15 15, www.emil-frey.ch/lignon

*Auris Hybrid Linea Luna, 5 porte, dès Fr. 33'900.-.

Modèle montré: Auris Hybrid Linea Sol Premium, 5 porte, dès Fr. 39'100.-, 4,0 l/100 km, CO₂ 93 g/km. 188 g/km: moyenne de tous les nouveaux modèles en Suisse. Prix indicatif incl. TVA.